

ces la modération dans la route vers l'annexion, vers laquelle elle chemine pourtant, malgré qu'elle le veuille, tandis que la mobilité des croyances de l'autre et le libre examen ont créé en elle un besoin incessant de choses et d'idées nouvelles, et surtout de la liberté dans ses plus extrêmes limites. L'histoire des Etats-Unis et les discours que l'on entend chaque jour dans l'enceinte de notre propre parlement, en sont des preuves irrécusables. Mais n'est-il pas plus prudent de laisser venir plutôt que de précipiter, au risque de faire encore verser du sang, un état de choses qui doit arriver, quoiqu'on fasse pour l'empêcher ?

Nous ne comprenons pas M. Papineau quand il dit que "c'est à ceux qui ne peuvent plus se dégager des conséquences qui découlent de leurs admissions, à démontrer que l'ordre nouveau est meilleur que l'ancien; que les formes qu'ils ont indiquées étaient sincères et suffisantes, que le gouvernement responsable... n'a pas été... une vaine théorie nullifiée par la pratique que par les explications des lords Russell et Sydenham." etc.; encore moins quand il soutient l'étrange idée qu'il faut "démander ce qui sera refusé, parce que ce sera refusé." Veut-il parler de l'entrée au ministère de MM. Lafontaine et Morin ? Mais comment ces hommes peuvent-ils être obligés de démontrer que l'ordre nouveau est meilleur que l'ancien, quand ils n'ont pas eu à choisir entre l'un et l'autre, et qu'ils ont dû accepter le nouveau ou rester dans l'isolement ? Nous croyons avoir assez démontré que ce dernier parti eût été peu sage et fatal même aux intérêts de la grande majorité de notre population.

Les explications des lords Russell et Sydenham n'ont pas pu nullifier le gouvernement responsable, puisque l'on ne connaît d'eux officiellement du moins, que les actes par lesquels ils ont concédé au Canada ce même gouvernement responsable; les paroles de concession du premier sont consignées dans une dépêche, tandis que celles de l'autre sont les résolutions mêmes de 1841, devenues si célèbres dans notre histoire parlementaire. Il n'y a pas eu d'explications ultérieures, si ce ne sont celles de lord Metcalfe; explications qu'il dut modifier plus tard, quand ses amis lui eurent fait comprendre qu'avec des théories comme les siennes il n'obtiendrait jamais une majorité dans la chambre, parce que la partie britannique surtout de la population était jalouse de ses droits constitutionnels au moins autant qu'elle respectait la prérogative royale. Lord Metcalfe ne voulait ni écouter ni suivre les conseils de ses ministres qui, dans leur modérantisme, ne réclamaient que le simple droit de la consultation. Aujourd'hui tout est changé, dans les apparences du moins. Ce n'est plus la prérogative qui étend son sceptre d'or pour absoudre ou condamner en vertu de son droit divin en foulant aux pieds les prétentions les plus légitimes, les plus rationnelles et les plus modérées d'un peuple libre; c'est la prérogative elle-même qui, prenant des allures moins royales et moins autocratiques, vient se proclamer (par M. Sherwood) la vassale et la sujette soumise d'une volonté ministérielle, et par contrecoup populaire. Pour revendiquer leur droit de consultation et même d'action, des ministres, oubliant la dignité de leur position, descendant dans l'arène publique, pour soutenir qu'eux seuls sont les auteurs de la dissolution présente; et la proclamation de dissolution comporte ces mots significatifs: "par et de l'avis et consentement de notre conseil exécutif." C'est là un incontestable progrès dû à la puissance et à la persistance de l'opinion publique se faisant jour à travers le despotisme et la corruption.

M. Papineau nous dit "qu'avant l'acte d'Union il y avait une opinion politique forte" et que "les élections ne donnaient jamais d'inquiétude sur leurs résultats." Oui! mais quel excellent et quel désirable que fût le régime ancien, cette opinion n'exercerait son influence que sur le peuple de la colonie sans pénétrer dans les conseils du souverain. La représentation populaire était complètement isolée des deux autres branches de la constitution et en lutte ouverte avec elles. C'étaient des éléments de vie publique qui se heurtaient sans cesse et sans résultat utile, et dont le choc, répété, devait tôt ou tard amener la destruction du faible par le puissant! Le conseil électif lui-même ne suffisait pas pour améliorer notablement notre condition politique, parce que, si l'Angleterre faisait jamais cette concession, qui n'a pas son principe dans sa propre constitution elle ne permettrait jamais l'élection pour les gouverneurs de ses colonies. La condition des anciennes colonies anglaises, dans leurs temps primitifs, n'est pas, ne peut pas être la nôtre d'aujourd'hui, elle n'est pas non plus dans les idées actuelles des gouvernements constitutionnels, si ce n'est chez les peuples des Etats-Unis qui ne sont plus des colonies. L'exécutif, se trouvant donc comme par le passé en dehors de l'influence des chambres électives aurait pu sans interruption et sans soucis continuer son travail d'iniquité et de despotisme.

Nous avons déjà dit que l'acte d'union avait fait plus pour l'avenir de ce pays que les cinquante ans de lutte et de protestations de l'ancienne chambre d'assemblée du Bas-Canada. Lorsque l'Angleterre croyait ne concéder que les apparences, elle se trompait étrangement, elle concédait la réalité de la responsabilité gouvernementale; ou si elle ne la concédait pas de suite, elle y était entraînée malgré elle, puisque le système qu'elle constituait, devait créer une opinion publique, moins suspecte à l'Angleterre, plus forte et plus capable de commander que l'opinion appuyée sur la constitution de 91, parce que la représentation actuelle est adossée à une population double de la population du Bas-Canada en 1836; une opinion qui finira par triompher des injustices, des privilèges, des intrigues et de la corruption mise en jeu dans

des proportions gigantesques. Les vieilles idées de gouvernement ne peuvent plus prévaloir. Il faut que cette machine usée tombe; c'est la force des choses qui le veut, c'est la force de l'opinion qui la pousse vers sa destruction, pour élever sur ses ruines une volonté populaire, une volonté d'action capable de dominer toute influence qui ne sera pas la sienne.

Pour celui qui a l'histoire d'Angleterre; qui a suivi le développement plus ou moins tardif de sa constitution, qui a médité les annales tour à tour sanglantes et paisibles de ce pays (et personne n'a une connaissance plus profonde de la constitution anglaise que l'éloquant ex-orateur du Bas-Canada), la prétention qu'il ne faut donner à notre présent système que quatre ans d'essai est une absurdité et une injustice. En Angleterre comme ici et plus qu'ici la corruption et le despotisme ont régné avec une audace et une effronterie dont ne sont pas même capables nos présents ministres; la corruption et le despotisme s'étayant des privilèges et des forces d'une aristocratie qui a poussé des racines profondes dans le sol de la constitution, qui constitue depuis des siècles une des essences de l'état social de la Grande-Bretagne, et qui, à cause de cela même, est encore plus à craindre que ces deux fléaux pour les libertés publiques. Cependant le peuple anglais, le peuple le plus persévérant au monde, et conséquemment le peuple qui mérite le plus de jouir de la liberté, ce peuple a-t-il décréto, dans ses jours de lutttes et d'angoisses, qu'il devait abandonner le système de gouvernement qui lui était échoué au départ ? Non, parce que mesurant les éléments de la chose publique et comprenant parfaitement son état social, il sentit qu'il ne pouvait mieux faire que d'arriver à la liberté par le chemin que ses tyrans avaient été graduellement forcés de lui livrer. L'essentiel pour un peuple c'est de comprendre ses destinées et de savoir y arriver par le chemin le plus court et le plus facile possible. Eh! ce chemin n'est pas à coup sûr le rappel de l'Union.

Si M. Papineau nous dit que ce n'est pas dans la constitution anglaise qu'il faut chercher le remède aux maux qui pèsent sur le pays; que l'Angleterre, au milieu de ses triomphes et de son exubérante prospérité, n'a jamais joui d'une liberté réelle; que le peuple y est esclave d'une aristocratie sans cœur et sans entrailles; que la représentation populaire, aujourd'hui comme avant la passage du bill de la Réforme, y est contrôlée, en grande partie, au moyen de bourgs pourris, par une noblesse héréditaire et puissante par sa propriété foncière; qu'un tel état de société ne convient pas aux jeunes générations, qui ne doivent vivre et croître que par la liberté et l'égalité; et qu'il y a un pays plus près, plus dans nos conditions d'existence, où nous devons aller puiser nos renseignements et nos éléments de prospérité; nous lui répondrons que nous, coïns, nous ne sommes pas dans la position du peuple roi allant demander des lois à la Grèce; que nous ne sommes pas dans la situation d'un peuple libre faisant à son gré choix des institutions qui lui conviennent le mieux; qu'il vaut mieux, en attendant que vienne d'elle-même l'époque très proche que vous désirez, vous servir des moyens de protection et de salut qui sont autour de vous, plutôt que d'abandonner à elle-même, pour l'amour d'une théorie quelque parfaite qu'elle soit, une population qui a besoin des secours de vos talents et de votre énergie d'autrefois. Où prendre vos forces pour combattre et pour vaincre ailleurs que dans le système même que vous répudiez ? Il n'y a rien au-dehors, rien de réel sur lequel vous puissiez asseoir un e hase de succès.

Nous aimons à rappeler que nous n'avons jusqu'ici considéré l'Union que par rapport à ses effets politiques, ses résultats généraux; que par rapport à l'influence qu'elle peut exercer sur notre état social et notre avenir comme peuple, en créant une opinion publique plus forte et plus capable de se faire respecter au-delà de l'Atlantique. Nous avons soigneusement mis de côté la question des intérêts matériels et de la prospérité, persuadé, comme M. Papineau l'est lui-même, que l'action divisée dans la législation, qu'une législation autant locale que possible sont plus propres que le système contraire à développer les ressources d'un pays, d'un jeune pays surtout. Mais nous sommes, comme peuple, dans une position relative et non absolue, nous avons, comme nous aurons toujours tant que nous serons colonies, à combattre une influence ayant son point d'appui en dehors de l'action locale. Les Etats-Unis pourraient-ils être longtemps ce qu'ils sont maintenant avec leur législation morcelée, divisée à l'infini et partagée même par la commune, avec leur administration éparpillée sur toute l'étendue de leur vaste territoire, en contact avec un peuple ne possédant qu'une seule législation, et muni d'une administration centralisée comme la France ou l'Angleterre ? C'est ce que personne ne croit. Eh! bien, nous sommes par rapport à la Grande-Bretagne ce que seraient les Etats-Unis par rapport aux peuples dont nous venons de parler. Reste à savoir maintenant laquelle des deux choses nous devons préférer, ou les intérêts politiques et sociaux, ou les intérêts purement matériels de notre population quand il n'y a pas d'autre alternative que celle du choix.

M. Papineau signale bien des réformes à effectuer, bien des griefs à faire disparaître, et dont il tient l'Union seule responsable. Cette prétention n'est pas équitable en autant que ces réformes peuvent avoir lieu aussi bien sous le système actuel que sous celui de 1836. Nous voulons parler de la législation incomplète au sujet de l'indépendance des juges, de l'indépendance des jurés; et de la législation trop précipitée, des défauts du tarif actuel; de la réforme électorale, de la liste civile, etc. Toutes ces réformes ne peuvent-elles pas s'obtenir au moyen du système actuel, avec de la persévérance et de la bonne entente dans l'action ? Le

Comité de la Réforme de Québec a indiqué des réformes en dedans comme en dehors du système, comme les résolutions de 1836 demandaient des réformes dans la constitution de 91, qu'on était loin de regarder comme parfaite alors. L'indépendance des schérifs n'a pas plus existé avant qu'après l'Union, et le contrôle des deniers publics ne fut pas concédée de suite à l'ancienne chambre représentative du Bas-Canada. La précipitation dans la législation n'est pas une suite de l'Union, elle est due à la nature et au mode même de la législation anglaise. Les Etats-Unis sont aussi mal partagés que nous sous ce rapport, et leurs diverses législatures passent comparativement plus de lois que la nôtre. Quant au tarif, nous avons prouvé plus d'une fois que nous ne l'approuvons pas; mais nous n'avons jamais songé à rendre l'Union responsable de la sottise de nos hommes d'état, de nos financiers, et nous ne sommes pas non plus prêt à admettre que sous ce tarif, quelque défectueux qu'il soit, le commerce soit moins prospère et moins brillant qu'en 1836.

Maintenant que nous avons discuté les opinions de M. Papineau, avec une franchise et une loyauté qu'il appréciera sans doute, que nous resté-t-il à faire, si ce n'est de l'inviter comme nous l'avons toujours fait, à donner au pays dans la représentation l'appui de sa puissante parole et de sa longue expérience politique, sans considérer si le système est bon ou mauvais. Nous le prions dans la sincérité de notre conviction de ne pas s'isoler des hommes qui veulent comme lui le bien de leur pays, par des moyens différents, de ne pas se contenter de leur donner un encouragement inerte et passif, de travailler avec eux de toutes ses forces au triomphe d'un système auquel il est disposé à permettre un nouvel essai, afin de donner plus de chance à ce système, persuadé qu'il doit être que les hommes dont nous parlons, aiment assez leur pays pour retourner aux idées d'autrefois, s'il s'aperçoivent à la fin qu'elles sont les seules bonnes et les seules raisonnables. Ce que nous croyons du moins avec une conviction profonde, c'est que, nouvel Aristide, il sera toujours prêt à mettre de côté son exil, son isolement, ses opinions pour accourir au secours de la patrie en danger; que ses longs services passés, ses sacrifices, son nom glorieux sont de douces garanties pour l'avenir. — Journal de Québec.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 11 JANVIER 1847.

MEMBRES DU PARLEMENT ÉLUS.

BAS-CANADA.

- Bellechasse.....Hon. A. N. Morin, L.
Champlain.....Ls. Guillet, L.
Deux-Montagnes.....Wm. Scott, L.
Dorchester.....Lemieux, L.
Drummond.....M. Watts, L.
Kinnarasco.....Marquis, L.
Lotbinière.....J. Laurin, L.
Leinster.....N. Dumas, L.
L'Islet.....Fournier, L.
Missisquoi.....Proc.-Gén. Badgley, C.
Mégantic.....Hon. D. Daly, C.
Montréal Comté.....André Jobin, L.
Montmorency.....Jos. Cauchon, L.
Nicolet.....Dr. Fortier, L.
Ottawa.....Egan, D.
Portneuf.....A. J. Duchesnay, L.
Québec Cité de.....Aylwin, L.
Chabot, L.
Québec Comté.....Chauveau, L.
Richelieu.....Dr. Wolfred Nelson, L.
St. Maurice.....Hon. L. J. Papineau, L.
Sherbrooke, ville.....Col. G. J. D.
Sherbrooke (Co.).....M. Brooks, C.
Stamstead.....McConnell, C.
St. Hyacinthe.....Dr. Bouthillier, L.
Rouville.....Dr. Davignon, L.
Trois-Rivières.....P. Dumoulin, L.
Verchères.....James Leslie, L.
Vaudreuil.....J. B. Montagenais, L.

HAUT-CANADA.

- Brockville.....G. Sherwood, C.
Bytown.....Scott, L.
Cornwall.....Sol.-Gén. Cameron, C.
Carleton.....M. Mallock, L.
Essex.....Prince, D.
Frontenac.....H. Smith, C.
Greenville.....Read Burritt, L.
Glengarry.....J. S. McDonald, L.
Huron.....Hon. W. Cayley, C.
Hastings.....Flint, L.
Hamilton.....Sir Allan McNab, D.
Kingston.....J. A. Macdonald, C.
London.....Wilson, C.
Leeds.....W. B. Richard, L.
Lennox.....R. Bell, L.
Lennox et Addington.....B. Seymour, C.
Lincoln.....H. Merritt, L.
Niagara.....Dickson, C.
Northumberland.....Adam H. Meyers, C.
Norfolk.....H. J. Boulton, L.
Oxford.....F. Hincks, L.
Presbore.....G. B. Hall, L.
Prescott.....Thomas H. Johnson, L.
Russell.....G. B. Lyon, L.
Simcoe.....Robinson, C.
Stromont.....Alex. McLean, C.
Toronto, Cité.....H. Sherwood, C.
Wentworth.....Dr. Smith, L.

York, 1rs Rid....James H. Price, L.
York, 4th Riding...L'hon. R. Baldwin, L.

Nouvelles Electorales.

Comté de Nicolet.—Honneur à ce comté, qui malgré toutes les intrigues de M. Cressé et de ses collègues éteignoirs vient d'élire un candidat libéral et éclairé ! Nous apprenons avec un vif plaisir l'élection du Dr. Fortier par une grande majorité de plus de 500 !

Drummond.—Bravo ! M. WATTS, l'ancien membre a été réélu par une écrasante majorité, en opposition à M. Johnson.

Yamaska.—Le pays a les yeux fixés sur ce comté, qui est le dernier des cinq comtés de M. le solliciteur-général Turcotte. Nous espérons que les électeurs d'Yamaska imiteront le noble exemple que viennent de leur donner les comtés de Champlain, de St. Maurice et de Nicolet. Ils vont chasser ignominieusement TURCOTTE la teigne et rogne des Canadiens. Malgré toutes ses fanfaronnades, ses menaces et ses promesses, ses menées et ses intrigues, il ne pourra se faire élire nulle part. Personne veut d'un homme perdu dans l'opinion publique, pour les représenter. M. Turcotte est puni par où il a péché. Il a voulu corrompre et vendre ses compatriotes. Pour cela il s'est vendu lui-même à un pouvoir immoral. Ce pouvoir tombe avec toutes ses corruptions; M. Turcotte va tomber avec lui. Il y a plus, il va tomber avant lui, car déjà la Gazette de Montréal, l'organe de l'administration déclare que M. Turcotte ne pouvant se procurer un siège dans la législature, son office de solliciteur-général devient par là même vacant !

Electeurs d'Yamaska ! Nous comptons sur votre patriotisme, vos lumières, votre bon sens, votre désintéressement. La victoire que vous allez remporter couronnera tous nos triomphes électoraux.

St. Hyacinthe.—Le Dr. Bouthillier a été élu de nouveau pour ce comté. On dit cependant qu'il y a dans les retours des différentes paroisses quelque chose d'irrégulier, qui serait le sujet d'une contestation d'élection devant le parlement et que M. Sicotte a entré son protégé contre le retour du Dr. Bouthillier.

Vaudreuil.—J. Bie. Mongenais, écr. a été élu, des rapports disent par une majorité de 147 d'autres par celle de 170. Nous félicitons le comté de Vaudreuil du choix judicieux qu'il vient de faire.

L'Islet.—M. Fournier a été réélu.

Kamouraska.—M. Marquis de St. André a été élu par acclamation.

Rimouski.—J. C. Taché sera élu par acclamation.

Saguenay.—Le Dr. La Terrière n'aura pas d'opposition.

Dans le Bas-Canada, il y a encore Gaspé, Bonaventure, Berthier, Chamby, Huntingdon, Shefford dont les élections sont à faire, celles de Terrebonne et de Chamby se font actuellement les autres se feront dans le cours de la semaine. Dans le Haut-Canada, le parti libéral marche de triomphe en triomphe, et aura gagné la moitié de la représentation pour cette section du pays, c'est plus que nous avions droit d'attendre. Depuis notre dernière feuille, nous avons appris la réélection de M. Merritt à Lincoln, et de M. John Scott, libéral éclairé à Bytown. Encore un comté (Bytown) enlevé au parti tory. Le bruit court en ville ce matin que M. Baldwin est élu au 4e Riding d'York par une grande majorité.

LES ELECTIONS.

C'est un grand et noble triomphe que remporte aujourd'hui en Canada, la cause de la Réforme et des principes constitutionnels, par la seule force de l'opinion publique, un triomphe qui va nous assurer un bon gouvernement et la chute d'un ministère malhonnête et corrompu. Rejoignons nous et remercions la providence qui semble avoir veillé avec une attention toute particulière à nos élections et à nos victoires.

L'administration est battue sur tous les points du pays. Sur les élections déjà faites, le Herald de ce matin qu'on n'accusera certes pas de partialité en notre faveur, puisqu'il se déclare plus que jamais conservateur, le Herald nous donne DIX de majorité. D'après la liste que nous publions aujourd'hui, ce chiffre est bien au-dessous de celui que nous avons réellement. Nous croyons qu'il doit être de 15 à 20. Cependant il est difficile de l'établir exactement. Il faudra attendre quelques jours pour cela.

Que nous ayons déjà dans tous les cas une grande majorité contre l'administration, est aujourd'hui bien constaté. Eh ! bien ! en présence des faits, de la vérité, que dit la Gazette de Montréal d'hier matin : Nous citons textuellement :

"It is now all but certain, that the Ministry shall have a majority—not large, it is true, but still a majority."

Peut-on mentir plus effrontément ? Le Morning Courier et le Transcript répètent ces mensonges et en font de semblables. Samedi dernier, ces honnêtes journaux, dans leurs summary for the mail, écrivaient pour l'information du peuple anglais que l'administration actuelle allait avoir dans le prochain parlement une grande majorité ! N'es-ce pas honteux de forfaire ainsi à sa mission ? et de ne jamais dire la vérité ?

Qu'es-ce que lord Elgin doit penser du ministère et de ses partisans ? Ne doit-il pas être enfin convaincu que ce sont eux qui sont les plus dangereux ennemis du gouvernement anglais dans les colonies ? Lord Elgin est témoin impartial de tout ce qui s'est passé en Canada depuis un an. Il a vu tout les méfaits toutes les turpitudes de la présente administration. Il a vu le ministère actuel pour le mal et impuissant pour le bien. Il l'a vu employer tour à tour, la corruption, l'intrigue, le mensonge pour se cramponner au pouvoir; il a vu en même

temps la modération, la droiture, la loyauté du parti libéral, qui ne veut que le bien général et le bon gouvernement de la colonie. Nous espérons que lord Elgin se servira des faits dans sa correspondance en Angleterre et quand il y sera de retour, pour venger les canadiens de toutes les injustes attaques dont ils sont l'objet de la part d'une presse aussi dépravée que ses maîtres.

Les journaux tories se servent de tous les moyens pour tromper l'opinion publique sur les élections. On voit bien que le parti est au désespoir de se voir battu, détruit pour toujours, que son règne est passé en Canada. Tandis, ils suppriment les retours d'élection tantôt ils rangent de leur côté des hommes qui sont contre eux. N'ont-ils placé aujourd'hui le Dr. Davignon de St. Mathias et M. Duchesnay élu à Portneuf dans leurs rangs ! C'est ridicule. Le Dr. Davignon est un libéral s'il en fut jamais, et quant à M. Duchesnay, voici comment il s'exprimait à ses électeurs dans son adresse :

"Je me prononce contre l'administration actuelle et quant aux grandes questions du jour, vous pouvez compter sur moi; je soutiendrai avec fermeté et énergie les principes du gouvernement responsable. Mon indépendance doit vous être une garantie suffisante de la sincérité de mes déclarations."

En avez vous beaucoup d'amis comme celui-là, MM. les ministres ! trop probablement pour votre goût.

NOUVELLES DIVERSES

ELECTION DE MONTREAL.

HOURA POUR LA BONNE CAUSE ! MM. LAFONTAINE ET HOLMES EN GRANDE MAJORITE !

La capitale du Canada est encore le théâtre de scènes de désordre et de violence, comme celles qui l'ont tant de fois déshonorée. Montréal à l'air d'une ville assiégée. Toutes les rues sont désertes excepté celles où se trouvent les polls et les boutiques sont fermées comme un dimanche. Ce matin les rues de la ville étaient piécards d'affiches contenant les plus noires calomnies, les injures les plus dégoûtantes contre les candidats libéraux et toutes sortes de menaces contre les électeurs qui les soutiennent.

Le parti ministériel veut emporter l'élection par la violence et on a pu voir aujourd'hui qu'il s'était préparé pour cela. Les L. P. S. STREETS CAPS, DOLPHINS, ont été organisés dans ce but. Ils sont sortis ce matin de leurs cavernes en grand nombre, accompagnés des centaines d'hommes ou plutôt de bêtes féroces qu'on a fait venir exprès de Rawdon et tous ensemble, ils ont voulu s'emparer des POLLS. Mais les électeurs libéraux se sont conduits comme des braves et les ont repoussés partout avec énergie et un courage dignes de la cause. Il y a eu des rixes et des batailles sanglantes. Dans une maison du faubourg Québec, le Royal Oak Tavern, le foyer des L. P. S. on a tiré 25 à 30 coups de fusil sur les électeurs libéraux et autour des polls on entend à tout instant des détonations d'armes à feu. Au milieu de tous les rapports contradictoires qui nous arrivent de tous côtés il est impossible de dire ce qui a vraiment eu lieu.

Ce qui est certain, c'est que les libéraux sont partout les vainqueurs et que nous avons la majorité.

Nous ne pouvons avoir que trop tard ce soir les retours de tous les polls c'est pourquoi nous préférons sortir avec l'état général de la majorité à l'heure où nous mettons sous presse. HEUREUX P. M. LA MAJORITE EN FAVEUR DE MM. LAFONTAINE ET HOLMES EST DAU DESSUS DE DEUX CENT VOIX.

ELECTEURS LIBERAUX DE MONTREAL. LA VICTOIRE est à nous, si VOUS FAITES DEMAIN ce que vous AVEZ FAIT AUJOURD'HUI ! Soyez aux POLLS en grand nombre de grand MATIN. Ne craignez rien. VOUS ETES LES PLUS FORTS !

Election d'Oxford.—Nous annonçons il y a quelques jours l'élection de l'Hon. F. Hincks pour ce comté, par une majorité de plus de 300 voix; mais quel n'est pas notre étonnement d'apprendre plus tard que l'officier-rapporteur a proclamé M. Carroll, le candidat ministériel, élu, parce que, dit-il, la date de la qualification de M. Hincks était antérieure à celle des writs d'élection ! Pour qui connaît la loi, cette prétention est on ne peut plus absurde. C'est une infâme fraude pour priver M. Hincks de son siège à l'ouverture de la chambre, c'est une injustice au comté d'Oxford pour laquelle le Parlement saura punir l'officier-rapporteur. La loi dit que la qualification sera considérée comme ayant été faite le jour qu'elle aura été remise à l'officier-rapporteur, par l'ordre du candidat quelque soit la date et le jour qu'elle a été signée, reçue et attestée. La possession de telle qualification est la preuve suffisante de l'autorité du candidat pour la présenter à l'officier-rapporteur.

La lecture que M. le Dr. Peltier se proposait de donner mercredi prochain est remise au mercredi suivant, le 20 du courant, à la société d'histoire naturelle, dans la rue St. Jacques.

La température.—L'hiver a des rigueurs à nulles autres pareilles depuis quelques jours. Hier matin le froid était ici à 20 degrés au-dessous de zéro; à Québec 24 sur les plaines d'Abraham et 30 à la citadelle. La glace s'est accumulée sur la rivière avec une prodigieuse rapidité. Les choses vont vite en Canada. On traverse